



**HAL**  
open science

## La colonie marseillaise des marchands choffelins (1669-1695)

Olivier Raveux

► **To cite this version:**

Olivier Raveux. La colonie marseillaise des marchands choffelins (1669-1695). Maxime Yévadian. Trésors arméniens d'une culture en mouvement (1511-1828), Sources d'Arménie, pp.225-230, 2025. ⟨halshs-05342892⟩

**HAL Id: halshs-05342892**

**<https://shs.hal.science/halshs-05342892v1>**

Submitted on 4 Nov 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## **La colonie marseillaise des marchands djoulfiotes (1669-1695)**

Dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle, les marchands arméniens de la Nouvelle-Djoulfra (les Djoulfiotes) sont dénommés les « Choffelins ». Le terme est apparu dans les années 1620 et découle de l'italien *Ciofalino*, habitant de Djoulfa. Ces négociants, nous les avons déjà présentés précédemment et nous ne reviendrons donc pas sur leur importance et l'extraordinaire expansion de leur réseau à travers le monde. Nous nous contenterons de dire qu'ils se trouvent logiquement dans la Marseille du XVII<sup>e</sup> siècle, où ils forment une véritable colonie. En tant que porte de la Méditerranée et du Levant pour le royaume de France, le port phocéén est alors une place qui compte dans le commerce international et attire nombre de marchands étrangers. L'objet de ces quelques pages est de présenter l'histoire de cette colonie à l'aune d'une tension entre l'appartenance à un réseau communautaire international et une nécessaire intégration dans la société et l'économie marseillaises<sup>1</sup>.

### **L'importance et les ressorts du développement de la colonie**

La présence des marchands choffelins est attestée en Provence dès 1620. Néanmoins, et malgré le soutien apporté par Richelieu dans les années 1630, le développement d'une véritable colonie à Marseille reste longtemps limité par la xénophobie des acteurs locaux. Les marchands marseillais actionnent leurs leviers politiques pour éliminer cette concurrence orientale. Ils obtiennent une série de mesures, dont certaines relèvent clairement de l'intimidation ou de la menace, comme en 1658, quand la Chambre de commerce demande aux consuls de Marseille de conseiller un départ aux marchands arméniens, afin d'empêcher « que le public ne les maltraite ». Jusqu'aux années 1660, les Choffelins préfèrent donc s'installer à Amsterdam et à Livourne, deux villes bien plus tolérantes à leur égard.

Tout change avec l'arrivée de Colbert. Pour dynamiser les affaires françaises avec le Levant, l'édit d'affranchissement du port de Marseille de 1669 accorde aux marchands étrangers des facilités d'installation dans la cité phocéenne. Ces derniers peuvent obtenir des lettres de naturalité française par le mariage, l'exercice prolongé du négoce sur place ou la détention de biens immobiliers d'une certaine valeur. Ces deux derniers points démontrent qu'il s'agit d'une politique d'immigration choisie. Parmi les Arméniens, ce sont les négociants de la Nouvelle-Djoulfra qui sont demandés, car ils peuvent servir le dessein mercantiliste de Colbert, notamment en alimentant les manufactures françaises en soies brutes de Perse. À partir de 1669,

---

<sup>1</sup> Pour les lecteurs désirant aller plus loin, voir Raveux, 2012 et 2013.

le marché français s'ouvre donc dans de bonnes conditions pour les Choffelins et la colonie marseillaise prend son essor au détriment de celle de Livourne. Une quarantaine d'entre eux viennent travailler sur place entre cette date et le milieu des années 1690, avec un pic durant les années 1680, avec jamais moins de 17 individus présents dans la ville.

La modestie des chiffres traduit mal l'envergure de leurs activités car, avec ces hommes, nous avons affaire au grand commerce international et aux produits à forte valeur (soies, tapis et lapis-lazuli de Perse ; diamants et cotonnades d'Inde ; rubis de Birmanie, perles du golfe Persique, musc du Bhoutan et du Tibet, etc.). Chrétiens en terres d'Orient, les Choffelins sont alors les mieux placés pour servir d'interfaces entre les marchés européens et les marchés asiatiques<sup>2</sup>. C'est la raison pour laquelle ils ont fait l'objet d'une attention particulière de Shah Abbas 1<sup>er</sup> et d'une certaine protection de la part du pouvoir royal français.

### **Un point d'ancrage français d'un réseau marchand eurasiatique**

Nous l'avons vu dans un autre chapitre de cet ouvrage : les marchands de la Nouvelle-Djoulfra formaient un réseau monocentrique plutôt fermé. Dans le cadre de relations soudées autour d'un triple sentiment d'appartenance (la famille, leur ville d'origine et la communauté arménienne), ils s'associaient entre eux dans le cadre de la *commenda*, un contrat entre des maîtres fournissant capitaux et marchandises et des agents itinérants chargés de faire fructifier la mise de départ. Les marchands installés dans les colonies servaient de points d'ancrage pour les agents et étaient finalement ceux qui, dans le réseau marchand, étaient le plus étroitement en relations avec les étrangers.

Les Choffelins de Marseille assumaient des tâches essentielles pour les agents de passage dans la ville. Courtiers ou intermédiaires auprès des clients français, ils étaient chargés de trouver les meilleures conditions de transaction. Ils exerçaient aussi la fonction déterminante d'interprète. Dans une société française où la contractualisation commerciale passe par l'écrit, notamment par le recours au notaire, et où les litiges peuvent déboucher par une action auprès des juridictions locales, les besoins en médiation linguistique étaient aussi importants que réguliers. Les membres de la colonie jouaient également le rôle de procureurs en cas d'absence temporaire ou de départ des agents. De par leur inscription au niveau local, ces points d'ancrage territoriaux étaient les précieux réducteurs de risque pour des échanges marqués par l'incertitude et la prudence envers les interlocuteurs extérieurs au groupe.

---

<sup>2</sup> Chaudhury – Kévonian, 2008 et Aslanian, 2010.

Le dernier rôle des membres de la colonie était d'œuvrer pour la préservation et l'affirmation de l'identité communautaire. On note ainsi à Marseille les tentatives menées par les Choffelins, seuls ou en association avec d'autres marchands arméniens, de créer et d'animer des institutions ethno-religieuses ou culturelles. Plusieurs débouchent sur des succès. Une imprimerie de livres en arménien est en exercice pendant plus de quinze ans et exporte ses productions vers l'Empire ottoman et la Perse<sup>3</sup>. Créé par l'archevêque Oscan de Léon en 1672 puis exploité par divers repreneurs entre 1674 et 1686, cet établissement mobilise l'énergie de tous les membres influents de la colonie. Dix-neuf ouvrages sont ainsi édités et relèvent de domaines variés (religion, langues, arithmétique, géographie...). Par delà les frontières et les longues distances, cette imprimerie favorise l'intégrité de la communauté et du réseau par l'action menée en faveur de la langue et de la culture arméniennes. Durant les années 1670, les Choffelins de Marseille sont également engagés dans la création d'une Académie du café. C'est en effet Serquis de Jean qui fonde, près de la Loge, le premier débit de café phocéén avec son fils Paul et un Arménien d'Alep, Pascal Arrouty. Nous retrouvons le même personnage dans l'exploitation des premiers bains orientaux de la ville. Ces deux institutions transforment Marseille en un lieu de vie « à la mode orientale » et offrent des espaces publics pour les membres de la communauté arménienne. Le seul véritable échec est celui de la création d'une église arménienne. Baba de Sultanon avait été le promoteur d'une tentative vers 1675 mais avait dû essuyer le refus des autorités locales. En matière de tolérance religieuse, Marseille n'était décidément ni Livourne ni Amsterdam.

### **L'encastrement dans l'économie marseillaise et la société locale**

L'intégration des marchands choffelins à Marseille s'est faite par différents moyens. Le lieu de résidence a joué son rôle. Ces hommes vivaient et travaillaient aux côtés des marchands marseillais, en louant ou possédant des habitations et des magasins autour de la Loge, centre du négoce dans la ville. L'inclusion se faisait aussi par le mariage, la conversion au catholicisme, l'obtention du « citadinage » marseillais ou la naturalisation française. Ces pratiques conduisent-elles à une assimilation ? Assez partiellement, car la marque de la différence demeurait. Les négociants choffelins n'épousaient d'ailleurs pas les filles de leurs homologues locaux, mais des veuves ou des jeunes femmes appartenant à des milieux sociaux moins prestigieux.

---

<sup>3</sup> Kévornian, 1986 et Aslanian, 2023.

L'insertion se faisait également dans la sphère économique. Les liens noués avec les marchands marseillais étaient d'autant plus importants pour les Choffelins de Marseille que ces derniers devaient diversifier leurs affaires afin de réduire les risques liés à la mono-activité. Le simple cadre des achats/ventes de marchandises pour le compte des agents itinérants et des confrères d'autres colonies du réseau n'était qu'une partie de leurs activités. Les liens commerciaux avec les négociants marseillais et les marchands étrangers installés à Marseille étaient cimentés par des ventes en nom propre et des prêts d'argent, engageant les marchands des deux communautés dans des relations durables. On s'aperçoit finalement que les Choffelins installés depuis longtemps à Marseille ont profité de plus en plus des avantages de leur territoire d'accueil et que, assez rapidement, leurs relations à l'intérieur du réseau de la Nouvelle-Djoulfra ne constituaient plus les ressources décisives qu'elles étaient lors de leur installation. Avec la durée, la frontière entre l'identité choffeline et l'identité marseillaise se brouillait et plusieurs de ces marchands ont même fini leur vie à Marseille.

Les négociants arméniens de la Nouvelle-Djoulfra ont été transformés par leur société d'accueil, mais un processus d'influences réciproques était à l'œuvre. Les cultures provençale et choffeline ont interagi et la société marseillaise a reçu en retour une empreinte de cette colonie orientale. Par l'activité marchande de ces hommes, la ville était confrontée à de nouveaux produits et à de nouvelles habitudes de consommation. Par leur rôle primordial dans le commerce et la fabrication des indiennes, dans la consommation du café et dans l'usage des bains orientaux, les Choffelins ont participé à l'établissement de nouveaux répertoires décoratifs dans l'ameublement et dans l'habillement, à de nouveaux usages et à de nouvelles pratiques dans le quotidien. Loin d'être une source de tensions, la confrontation à l'altérité culturelle a été une source d'enrichissements pour les Marseillais du XVII<sup>e</sup> siècle. Le phénomène a largement débordé la sphère du culturel et des pratiques de consommation pour toucher le dynamisme commercial de la place dans son ensemble. À Marseille, la colonie choffeline a en effet tissé des liens avec des membres d'autres communautés orientales (Maronites, Syriques, Turcs...) dans le cadre de transactions ou d'une simple activité de médiation linguistique. Par sa capacité à amoindrir les contraintes liées aux frontières géopolitiques, linguistiques et religieuses, les Choffelins ont servi la sociabilité intercommunautaire locale et le commerce extérieur marseillais dans sa globalité.

### **La disparition de la colonie marseillaise**

La colonie choffeline de Marseille s'effondre soudainement à partir de 1690, pour disparaître en quelques années seulement. Cette disparition a longtemps été expliquée par la modification de l'environnement dans lequel ces marchands travaillaient. Après la mort de Colbert en 1683, l'intransigeance religieuse est de retour en France et le mercantilisme devient plus rigoureux à l'égard des marchands étrangers. Plusieurs mesures touchent alors les Choffelins de Marseille. Certaines ne les visent pas directement, mais concernent leurs activités ou leur situation dans le royaume. Ainsi, un arrêt de 1685 sur les lettres de naturalité impose la catholicité pour l'étranger qui les demande, et deux arrêts de 1686 entravent puis interdisent le commerce et la consommation des indiennes dans le royaume de France. En revanche, d'autres décisions sont prises ouvertement contre eux, comme l'ordonnance de 1687 qui intensifie la lutte contre le système des prête-noms utilisé par les marchands arméniens pour éviter de payer les droits de douanes dans le port de Marseille.

Il paraît certain que la prohibition des indiennes portait un coup à leurs affaires. En revanche, les autres dispositions ont moins pesé. Tout d'abord, la conversion au catholicisme n'était en rien un obstacle pour ces marchands à la grande souplesse d'adaptation. Ensuite, le renouvellement des ordonnances contre les prête-noms de 1688 et 1694 montre bien que la mesure avait du mal à être appliquée. Elle ne concernait d'ailleurs que les marchands non naturalisés français. Au final, les modifications de la législation ont pu freiner les nouvelles arrivées, mais elles ne pouvaient pas provoquer un déclin aussi brutal de la colonie. Pour trouver la véritable raison, il faut examiner les relocalisations des Choffelins ayant quitté la ville. Pour l'essentiel, nous les retrouvons à Amsterdam, Londres et Moscou. Ces destinations s'expliquent par les recompositions des circuits internationaux du négoce.

Dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, le réseau marchand de la Nouvelle-Djoulfra tente de diversifier ses voies d'exportation vers l'Europe. Les mauvaises relations entre Perses et Ottomans poussent à reconsidérer l'importance des routes caravanières intra-asiatiques débouchant sur la Méditerranée. En 1665-1666, les discussions menées par un collectif de marchands choffelins avec le tsar Alexis Mikhaïlovitch débouchent sur un traité de commerce signé en 1667<sup>4</sup>. Il garantit un droit de transport des soies à travers la Russie et le paiement de droits de douanes modiques. Cette route septentrionale s'étoffe dans les années 1680-1690 grâce à un traité signé avec les Suédois pour l'ouverture du port de Narva. L'augmentation rapide des exportations de soie persane par cette dernière ville témoigne du succès rencontré par la route de la Volga. Dans le même temps, une route transocéanique retient également l'attention. Il s'agit d'acheminer les

---

<sup>4</sup> Kévonian, 1975, p. 238-239.

marchandises asiatiques par le cap de Bonne-Espérance avec l'aide de l'*East India Company*. En 1688, les marchands choffelins reçoivent plusieurs privilèges de cette entreprise, dont la permission de charger sur ses vaisseaux à des conditions avantageuses et l'autorisation de s'établir dans des comptoirs en Inde. Les résultats seront décevants, mais au final, avec l'ouverture de la route de la Volga et de la voie transocéanique, l'espace méditerranéen et le port de Marseille se trouvent marginalisés à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle pour les marchands de la Nouvelle-Djoulfa.

Olivier Raveux  
UMR TELEMMe  
CNRS-Aix-Marseille Université

### **Bibliographie**

- Aslanian, 2010 = Sebouh Aslanian, *From the Indian Ocean to the Mediterranean: the Global Trade Networks of Armenian Merchants from New Julfa*, Berkeley, University of California Press, 2010.
- Chaudhury – Kévonian, 2008 = Sushil Chaudhury et Kéram Kévonian (dir.), *Les Arméniens dans le commerce asiatique au début de l'ère moderne*, Paris, Éditions de la MSH, 2008.
- Kévonian, 1975 = Kéram Kévonian, « Marchands arméniens au XVII<sup>e</sup> siècle. À propos d'un livre arménien publié à Amsterdam en 1699 », *Cahiers du Monde Russe et Soviétique*, XVI (2), avril-juin 1975, p. 99-244.
- Kévorkian, 1986 = Raymond Kévorkian, *Catalogue des « incunables » arméniens, 1511-1695 ou Chronique de l'imprimerie arménienne*, Genève : P. Cramer, 1986.
- Raveux, 2012 = Olivier Raveux, « Entre réseau communautaire intercontinental et intégration locale : la colonie marseillaise des marchands arméniens de la Nouvelle-Djoulfa (Ispahan), 1669-1695 », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 59/1, 2012, p. 81-100.
- Raveux, 2013 = Olivier Raveux, « Les marchands orientaux et les langues occidentales au XVII<sup>e</sup> siècle : l'exemple des Choffelins de Marseille », in Gilbert Buti, Michèle Janin-Thivos, Olivier Raveux (dir.), *Langues et langages du commerce en Méditerranée et en Europe à l'époque moderne*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2013, p. 99-114.